

Devoir surveillé – Échanger : politesse, nouvelles, accord et besoins

Les formules de politesse (remercier, s'excuser, faire patienter), demander des nouvelles et répondre, dire son accord ou son désaccord (Me too, Me neither), demander de l'aide quand on ne comprend pas, dire ce dont on a besoin et prévenir d'un danger (A1)

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Anglais 6^e

Nom : _____

Date : _____

Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Formules de politesse ★★

(4 pts)

Écris en anglais ce que tu dis dans chaque situation.

- | | |
|--|---|
| a) Ta voisine t'a prêté une règle : tu la remercies. | c) Tu bouscules quelqu'un dans le couloir. |
| b) Ton ami te dit « Thanks a lot! » : tu réponds. | d) Tu demandes à quelqu'un d'attendre un instant. |

Exercice 2 – Nouvelles et accord ★★

(4 pts)

Complète la réponse comme indiqué.

- | | |
|---|---|
| a) — How are you? — ____ (tu vas bien) | c) — I don't like broccoli. — ____ (toi non plus) |
| b) — I love video games! — ____ (toi aussi) | d) — Let's go swimming! — ____ (bonne idée) |

Exercice 3 – Demander de l'aide ★★

(4 pts)

Écris la phrase de secours qui convient.

- a) Tu n'as pas entendu le numéro de la page.
- b) Tu ne connais pas le mot anglais pour « tableau ».
- c) Le professeur parle trop vite.
- d) Tu ne comprends pas l'exercice.

Exercice 4 – Besoins et mises en garde : traduis ★★★

(4 pts)

Traduis chaque phrase en anglais.

- a) J'ai faim et je suis fatigué.
- b) Ma grand-mère a besoin de ses lunettes.
- c) Fais attention avec les ciseaux !
- d) Il fait trop chaud dans la classe.

Exercice 5 – Corrige l’erreur (une seule par phrase) ★★★

(4 pts)

Chaque phrase contient une erreur : récris-la correctement.

- a) Thank you a lot!
- b) — I can’t swim. — Me too.
- c) I have cold, can you close the window?
- d) He need to sleep.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).